



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie – 1^{er} trimestre 2014

La fréquentation recule fortement

Avec 182 300 nuitées au 1^{er} trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés réunionnais recule de 11 % par rapport au 1^{er} trimestre 2013.

La fréquentation diminue chaque mois du trimestre mais le recul est plus accentué en janvier : - 15 % par rapport à janvier 2013. Le cyclone Bécisa passé près de La Réunion le 2 janvier a pu perturber l'activité mais janvier 2013 avait également été touché par le cyclone Dumile.

La fréquentation a diminué dans toutes les catégories d'hôtels. La baisse est cependant plus marquée dans les 3 étoiles (- 14 %) et dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles (- 12 %).

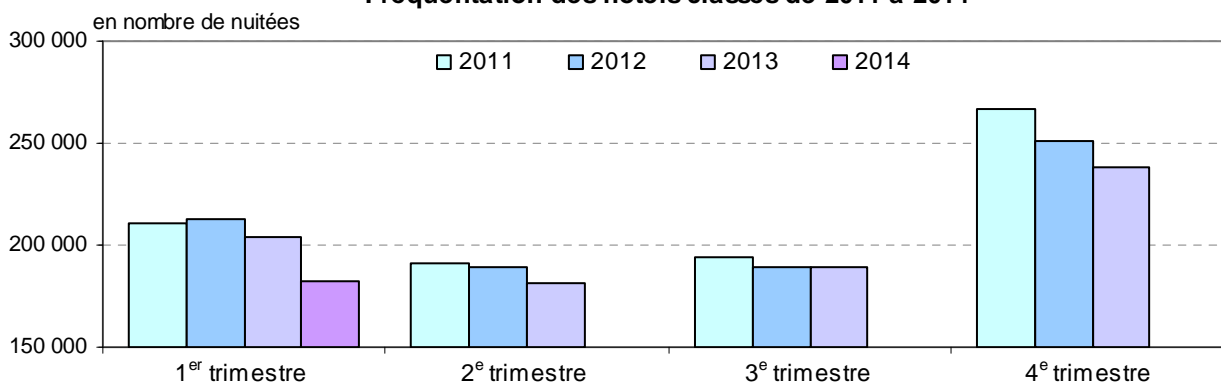
La région Ouest est la plus touchée : la fréquentation y recule de 15 % contre - 5 % dans le Nord-est et - 3 % dans le Sud.

Le taux d'occupation diminue de 4 points par rapport au 1^{er} trimestre 2013 et atteint 58 %.

Ce recul résulte de la baisse du nombre de chambres occupées (- 7 %), compensée en partie par un léger retrait de l'offre de chambres (- 1 %).

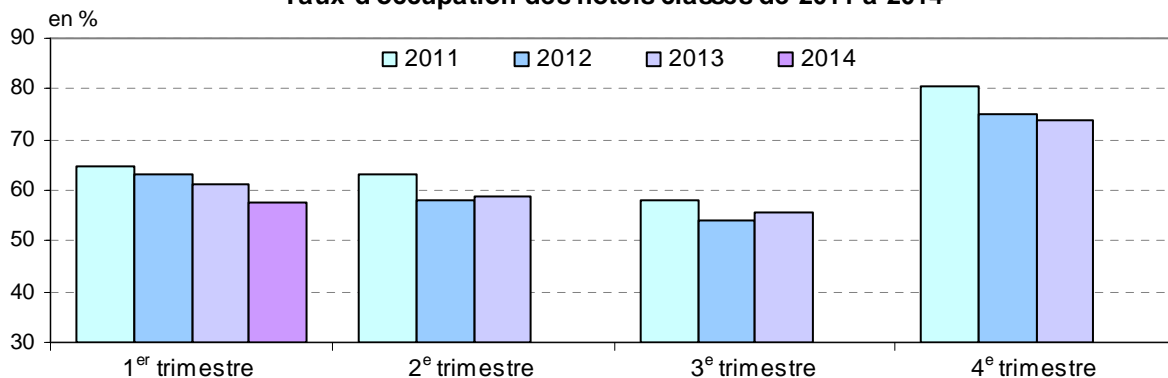
Le taux d'occupation recule fortement dans les hôtels de l'Ouest (- 8 points) tandis qu'il est relativement stable pour les hôtels du Nord-est et du Sud (respectivement + 1 point et - 1 point).

Fréquentation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee, DGCIS - Enquête de fréquentation hôtelière.

Taux d'occupation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee, DGCIS - Enquête de fréquentation hôtelière.

Fréquentation hôtelière à La Réunion au 1^{er} trimestre

en nombre

	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013
Nombre de nuitées	212 300	203 800	182 300	- 10,5 %
Chambres occupées	121 800	117 000	108 900	- 6,9 %
Offre de chambres	193 000	190 800	188 900	- 1,0 %
Taux d'occupation	63,1 %	61,3 %	57,6 %	- 3,7 pts

Source : Insee, DGCIS - Enquête de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

Nombre de nuitées

en nombre

Au 1 ^{er} trimestre	2013	2014	Évolution 2014/2013 (en %)
1 ou 2 étoiles	44 700	39 300	- 12,1
3 étoiles	96 500	83 200	- 13,8
4 ou 5 étoiles	62 600	59 800	- 4,5
Nord-est	45 400	43 000	- 5,3
Ouest	120 200	102 200	- 15,0
Sud	38 200	37 100	- 2,9
Ensemble	203 800	182 300	- 10,5

Taux d'occupation

en %

2013	2014	Évolution 2014/2013 (en points)
58,1	54,3	- 3,8
61,1	58,5	- 2,6
64,1	58,9	- 5,2
54,9	55,9	1,0
70,5	62,7	- 7,8
49,1	48,4	- 0,7
61,3	57,6	- 3,7

Source : Insee, DGCIS - Enquête de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

Pour en savoir plus :

Les historiques complets sont librement téléchargeables sous www.insee.fr/reunion.

Méthode et définitions :

L'[enquête de fréquentation dans l'hôtellerie](#) est effectuée depuis 1972 à La Réunion. Elle concerne tous les établissements classés. Depuis janvier 2004, le département a intégré l'application nationale de l'enquête de fréquentation hôtelière.

Le [taux d'occupation](#) est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les [nuitées](#) sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

La classification des hôtels

Les résultats publiés sont dorénavant exclusivement en nouvelle classification.

49 établissements parmi les 57 de l'île ont été reclassés à ce jour : 35 ont confirmé leur précédent classement, 9 ont changé de catégorie (2 hôtels sont passés de deux à trois étoiles, 5 hôtels sont passés de trois à quatre étoiles, 2 hôtels sont passés de quatre à cinq étoiles).

Pour les 8 hôtels non reclassés, l'ancienne catégorie est conservée. L'ancienne classification est officiellement obsolète depuis le 23 juillet 2012.

De plus, 9 nouveaux établissements entrent dans le champ de l'enquête. Leurs données ne sont actuellement pas prises en compte. Elles le seront lorsque nous disposerons des éléments de comparaison sur un an.



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 2^e trimestre 2014

Nouvelle baisse de la fréquentation hôtelière

Avec 169 400 nuitées au 2^e trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés réunionnais recule de 7 % par rapport au 2^e trimestre 2013. Les établissements de 1 ou 2 étoiles sont les plus touchés (- 19 %) alors que le haut de gamme se renforce (+ 2 %).

Françoise Legros

Après un 1^{er} trimestre morose, la fréquentation hôtelière à La Réunion baisse à nouveau (*figure 1*). Avec 169 400 nuitées au 2^e trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés (*méthodologie*) recule de 7 % par rapport au 2^e trimestre 2013. La baisse de la fréquentation a été particulièrement forte au mois de mai (- 18 %).

Les établissements de 1 ou 2 étoiles sont les plus affectés (- 19 %). En plus d'une baisse de fréquentation, ils pâtissent de fermetures d'hôtels enregistrées sur le trimestre.

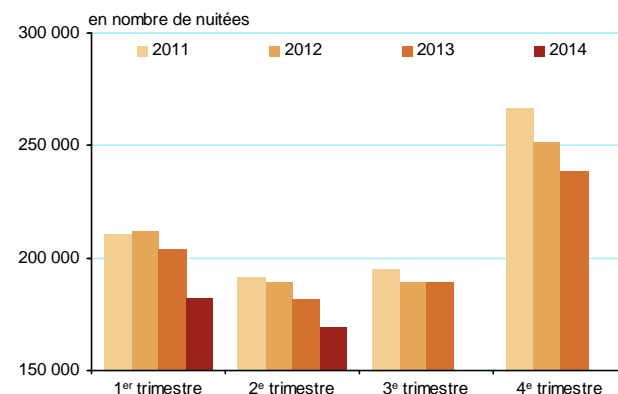
En revanche, la fermeture partielle pour travaux d'un établissement n'a pas entamé la fréquentation des hôtels de catégories supérieures (4 ou 5 étoiles). Ils profitent au contraire d'une embellie, avec une fréquentation en hausse de 2 %.

La fréquentation recule plus fortement dans la région Sud (- 10 % contre - 8 % dans l'Ouest et - 2 % dans le Nord-est).

Le taux d'occupation progresse légèrement par rapport au 2^e trimestre 2013, + 0,4 point (*figure 2*). En effet, le nombre de chambres occupées diminue moins fortement que le nombre de chambres offertes (respectivement - 2 % et - 3 %). Il recule dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles (- 4 points). En revanche, il progresse légèrement pour les hôtels de catégorie supérieure : + 1 point pour les hôtels de 4 ou 5 étoiles et + 2 points pour les hôtels 3 étoiles. ■

1 La fréquentation des hôtels recule de 7 %

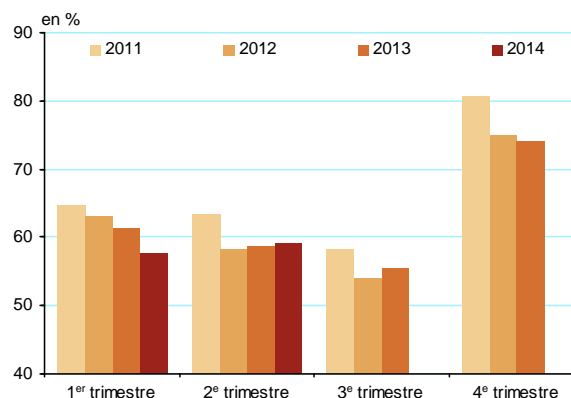
Fréquentation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation des hôtels progresse légèrement

Taux d'occupation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 Fréquentation hôtelière à La Réunion au 2^e trimestre

	2012	2013	2014	en nombre Évolution 2014 / 2013
Nombre de nuitées	189 200	181 700	169 400	- 6,8 %
Chambres occupées	112 100	112 900	110 200	- 2,4 %
Offre de chambres	192 600	192 200	186 100	- 3,2 %
Taux d'occupation	58,2 %	58,8 %	59,2 %	0,4 pt

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

Définitions

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (1 à 5 étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Cependant, cette publication ne tient pas encore compte de cette extension de champ. Elle le fera lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

L'enquête concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

4 Nombre de nuitées et taux d'occupation

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2013	2014	Évolution 2014 / 2013 en %	2013	2014	Évolution 2014 / 2013 en points
1 ou 2 étoiles	41 400	33 700	- 18,6	57,6	53,8	- 3,8
3 étoiles	81 600	75 600	- 7,4	57,3	59,6	2,3
4 ou 5 étoiles	58 700	60 100	2,4	61,7	62,4	0,7
Nord-est	45 200	44 200	- 2,2	58,1	60,0	1,9
Ouest	101 600	93 800	- 7,7	63,8	62,8	- 1,0
Sud	34 900	31 400	- 10,0	48,3	49,0	0,7
Ensemble	181 700	169 400	- 6,8	58,8	59,2	0,4

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

Méthodologie : la classification des hôtels

Les résultats publiés sont dorénavant exclusivement en nouvelle classification.

41 établissements ont été reclassés à ce jour : 32 ont confirmé leur précédent classement, 9 ont changé de catégorie (2 hôtels sont passés de deux à trois étoiles, 5 hôtels sont passés de trois à quatre étoiles, 2 hôtels sont passés de quatre à cinq étoiles).

L'ancienne catégorie est conservée pour 5 établissements qui n'ont pas fait la demande de nouveau classement. L'ancienne classification est officiellement obsolète depuis le 23 juillet 2012.

De plus, 9 nouveaux établissements entrent dans le champ de l'enquête. Leurs données ne sont actuellement pas prises en compte. Elles le seront lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

18 établissements déjà existants et non classés sont également entrés dans le champ depuis janvier 2014. Leurs données seront également prises en compte lorsque des éléments sur un an seront disponibles.

La présente publication porte sur les 46 hôtels de La Réunion déjà classés en 2012.

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/reunion, indicateurs Tourisme ;
- Legros F., « [La fréquentation touristique résiste au 1^{er} semestre 2014](#) », *Insee Flash Réunion* n° 7, septembre 2014.
- Legros F., « [Le Tourisme à La Réunion en 2013 - Une baisse de fréquentation liée à un marché métropolitain en berne](#) », *Insee Partenaires* n° 30, avril 2014.



Insee
Mesurer pour comprendre

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Claire Grangé

ISSN : 2275-4334

© Insee 2014



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 3^e trimestre 2014

La fréquentation hôtelière toujours en berne

Avec 174 000 nuitées au 3^e trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés réunionnais recule de 8 % par rapport au 3^e trimestre 2013. Les établissements de 1 ou 2 étoiles sont les plus touchés.

Françoise Legros

Après un 1^{er} semestre morose, la fréquentation hôtelière à La Réunion continue de chuter (*figure 1*). Avec 174 000 nuitées au 3^e trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés (*méthodologie*) recule de 8 % par rapport à la même période il y a un an. La baisse de la fréquentation a été particulièrement forte en juillet (-11 %) et en septembre (-10 %).

Toutes les catégories d'hôtels subissent la baisse de la fréquentation. Comme au 2^e trimestre, les établissements de 1 ou 2 étoiles sont les plus affectés (-20 %). La baisse est plus modérée (-3,2 %) pour les hôtels de catégories supérieures (4 ou 5 étoiles).

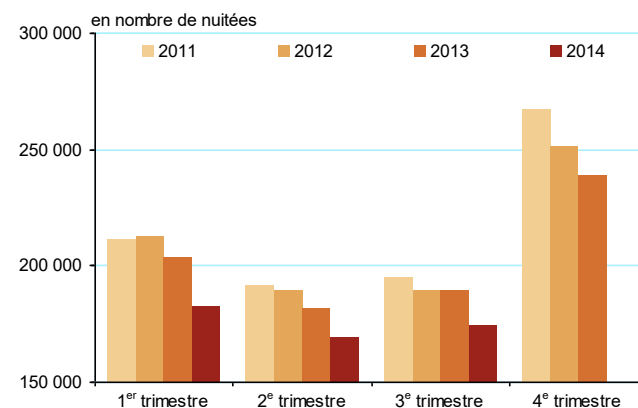
Aucune région de l'île n'est épargnée par la baisse de la fréquentation hôtelière. La région Sud est de loin la plus touchée : le nombre de nuitées y diminue de 18 % contre -6 % dans le Nord-est et -5 % dans l'Ouest.

Le taux d'occupation est en légère baisse (-1,4 point) par rapport au 3^e trimestre 2013 (*figure 2*). En effet, le nombre de chambres occupées diminue plus fortement que le nombre de chambres offertes (respectivement -5 % et -3 %).

Le taux d'occupation recule dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles (-5 points). En revanche il est stable dans les hôtels de gamme supérieure. Le taux d'occupation recule de 6,5 % dans la région Sud, alors qu'il reste stable dans le Nord-est et l'Ouest. ■

1 La fréquentation des hôtels recule de 8 %

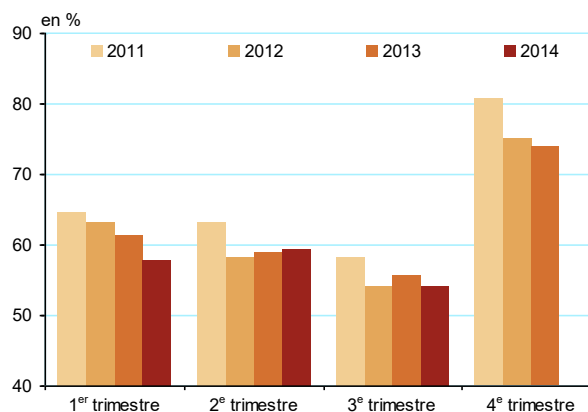
Fréquentation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation en légère baisse de 1,4 point

Taux d'occupation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 Fréquentation hôtelière à La Réunion au 3^e trimestre

	2012	2013	2014	en nombre Évolution 2014 / 2013
Nombre de nuitées	189 400	189 400	174 000	- 8,1 %
Chambres occupées	105 500	108 400	102 700	- 5,3 %
Offre de chambres	195 200	194 700	189 600	- 2,6 %
Taux d'occupation	54,0 %	55,6 %	54,2 %	- 1,4 pt

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

Définitions

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (1 à 5 étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Cependant, cette publication ne tient pas encore compte de cette extension de champ. Elle le fera lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

L'enquête concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

4 Nombre de nuitées et taux d'occupation

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2013	2014	Évolution 2014 / 2013 en %	2013	2014	Évolution 2014 / 2013 en points
1 ou 2 étoiles	43 500	34 700	- 20,2	55,5	50,2	- 5,3
3 étoiles	86 000	81 300	- 5,5	56,1	55,7	- 0,4
4 ou 5 étoiles	59 900	58 000	- 3,2	55,1	54,7	- 0,4
Nord-est	42 500	40 000	- 5,9	50,9	50,8	- 0,1
Ouest	104 800	99 400	- 5,2	59,5	59,2	- 0,3
Sud	42 100	34 600	- 17,8	53,2	46,7	- 6,5
Ensemble	189 400	174 000	- 8,1	55,6	54,2	- 1,4

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

Méthodologie : la classification des hôtels

Les résultats publiés sont dorénavant exclusivement en nouvelle classification.

41 établissements ont été reclassés à ce jour : 32 ont confirmé leur précédent classement, 9 ont changé de catégorie (2 hôtels sont passés de deux à trois étoiles, 5 hôtels sont passés de trois à quatre étoiles, 2 hôtels sont passés de quatre à cinq étoiles).

L'ancienne catégorie est conservée pour 5 établissements qui n'ont pas fait la demande de nouveau classement. L'ancienne classification est officiellement obsolète depuis le 23 juillet 2012.

De plus, 9 nouveaux établissements entrent dans le champ de l'enquête. Leurs données ne sont actuellement pas prises en compte. Elles le seront lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

18 établissements déjà existants et non classés sont également entrés dans le champ depuis janvier 2014. Leurs données seront également prises en compte lorsque des éléments sur un an seront disponibles.

La présente publication porte sur les 46 hôtels de La Réunion déjà classés en 2012.

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/reunion, indicateurs Tourisme ;
- Legros F., « [La fréquentation touristique résiste au 1^{er} semestre 2014](#) », *Insee Flash Réunion* n° 7, septembre 2014.
- Legros F., « [Le Tourisme à La Réunion en 2013 - Une baisse de fréquentation liée à un marché métropolitain en berne](#) », *Insee Partenaires* n° 30, avril 2014.



Insee
Mesurer pour comprendre

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Claire Grangé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2014



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie

La fréquentation hôtelière recule de 8 % en 2014

Avec moins de 750 000 nuitées en 2014, la fréquentation des hôtels classés réunionnais reste morose. Toutes les catégories d'hôtels sont affectées en particulier ceux de 1 ou 2 étoiles. Toutes les régions sont également concernées, notamment les établissements du Sud.

Françoise Legros, Insee

L'année 2014 est marquée par une nouvelle baisse de la fréquentation dans l'hôtellerie classée à La Réunion. Elle se termine par un 4^e trimestre à son plus bas niveau depuis cinq ans.

Une 3^e année de baisse

Avec 748 700 nuitées, la fréquentation des hôtels classés est en baisse pour la 3^e année consécutive en 2014 (figure 1). Cette fréquentation est en recul de 8,0 % par rapport à 2013. Parallèlement, le nombre de chambres occupées diminue de 5,4 % et l'offre de chambre de 2,2 %. Le taux d'occupation recule de 2 points et s'établit à 60,4 % (figure 2).

Les établissements de 1 ou 2 étoiles sont les plus affectés (- 14 %). En plus d'une baisse de fréquentation, ils pâtissent de fermetures d'hôtels enregistrées dans l'année. Les hôtels de la catégorie supérieure (4 ou 5 étoiles) s'en sortent un peu mieux : leur fréquentation ne diminue que de 3 %.

La région Sud est la plus touchée par la baisse de la fréquentation en 2014 (- 10 %). Mais les régions Ouest et Nord-est reculent également (respectivement - 8 % et - 7 %).

Hausse de la fréquentation de la clientèle étrangère

La clientèle française est largement majoritaire (85 % des nuitées) mais sa fréquentation diminue de 10 % en 2014. En revanche, la clientèle étrangère progresse de 5 %.

La fréquentation se dégrade tout au long de l'année par rapport à 2013. Mais c'est au 1^{er} trimestre que le repli est le plus marqué : - 11 % de nuitées par rapport au 1^{er} trimestre 2013.

1 La fréquentation hôtelière en baisse de 8 % en 2014

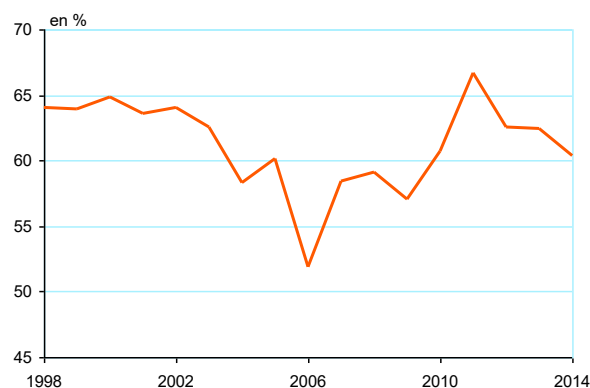
Fréquentation hôtelière en 2014

	2013	2014	en nombre Évolution 2014 / 2013
Nombre de nuitées	1 ou 2 étoiles	184 700	158 200 - 14,3 %
	3 étoiles	367 800	337 400 - 8,3 %
	4 ou 5 étoiles	261 000	253 100 - 3,0 %
	Nord-est	191 100	177 600 - 7,1 %
	Ouest	454 000	419 000 - 7,7 %
Sud	168 400	152 100 - 9,7 %	
Ensemble	813 500	748 700	- 8,0 %
Offre de chambres	772 100	755 400	- 2,2 %
Chambres occupées	482 800	456 900	- 5,4 %
Taux d'occupation	62,4%	60,4%	- 2,0 pt

Champ : ensemble des étab. hôteliers classés (hors 11 nouveaux hôtels classés en 2014).
Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation recule de 2 points en 2014

Taux d'occupation annuel de 1998 à 2014



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Une baisse de 6 % au 4^e trimestre 2014

Avec 224 800 nuitées au 4^e trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés réunionnais est en baisse de 6 % par rapport au 4^e trimestre 2013 (figure 3). Elle atteint ainsi son plus bas niveau depuis cinq ans (figure 4).

Tous les mois du 4^e trimestre sont en baisse, particulièrement le mois de décembre (- 8,5%).

La baisse de la fréquentation affecte toutes les catégories d'hôtels. Les établissements de 1 ou 2 étoiles sont cependant les plus touchés (- 8,0 %) (figure 5). Par région, le Nord-est subit la plus forte baisse (- 10 %).

Le taux d'occupation s'établit à 71 %, en recul de 3 points par rapport au même trimestre de 2013. Il est en retrait de près de 6 points dans les établissements du Nord-est.

3 La fréquentation hôtelière se replie de 6 % au 4^e trimestre 2014

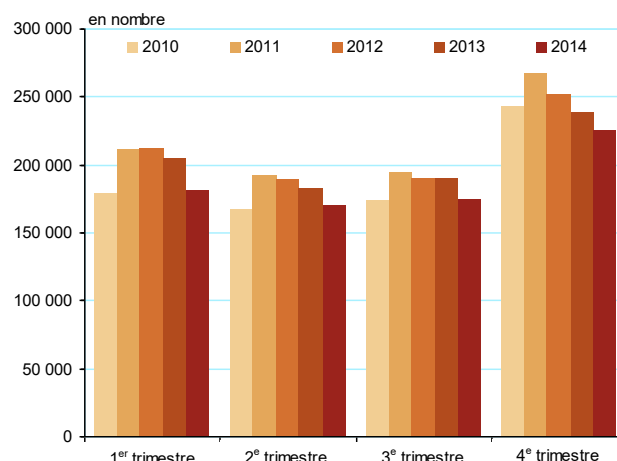
Fréquentation hôtelière au 4^e trimestre depuis 2012

	2012	2013	2014	en nombre Évol. 2014 / 2013
Nombre de nuitées	251 300	238 700	224 800	- 5,8 %
Chambres occupées	146 400	143 600	135 000	- 6,0 %
Offre de chambres	195 100	194 300	190 800	- 1,8 %
Taux d'occupation	75,0 %	73,9 %	70,8 %	- 3,1 pt

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 11 nouveaux hôtels classés en 2014).
Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

4 Le 4^e trimestre à son plus bas niveau depuis cinq ans

Fréquentation des hôtels classés de 2010 à 2014



Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

5 Le taux d'occupation du 4^e trimestre recule de 3 points

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 4^e trimestre

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2013	2014	Évol. en %	2013	2014	Évol. en point(s)
1 ou 2 étoiles	55 200	50 800	- 8,0	73,2	68,9	- 4,3
3 étoiles	103 700	98 800	- 4,7	73,6	70,7	- 2,9
4 ou 5 étoiles	79 800	75 200	- 5,8	74,8	72,2	- 2,6
Nord-est	57 900	51 900	- 10,4	70,7	65,1	- 5,6
Ouest	127 500	123 600	- 3,1	77,6	76,0	- 1,6
Sud	53 300	49 300	- 7,5	69,7	66,0	- 3,7
Ensemble	238 700	224 800	- 5,8	73,9	70,8	- 3,1

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 11 nouveaux hôtels classés en 2014).
Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : la classification des hôtels

Les résultats publiés sont dorénavant exclusivement en nouvelle classification.

41 établissements ont été reclassés à ce jour : 32 ont confirmé leur précédent classement, 9 ont changé de catégorie (2 hôtels sont passés de deux à trois étoiles, 5 hôtels sont passés de trois à quatre étoiles, 2 hôtels sont passés de quatre à cinq étoiles).

L'ancienne catégorie est conservée pour 5 établissements qui n'ont pas fait la demande de nouveau classement. L'ancienne classification est officiellement obsolète depuis le 23 juillet 2012.

De plus, 11 nouveaux établissements entrent dans le champ de l'enquête. Leurs données ne sont actuellement pas prises en compte. Elles le seront lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

18 établissements déjà existants et non classés sont également entrés dans le champ depuis janvier 2014. Leurs données seront également prises en compte lorsque des éléments sur un an seront disponibles.

La présente publication porte sur les 46 hôtels de La Réunion déjà classés en 2012.

Définitions

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (une à cinq étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Cependant, cette publication ne tient pas encore compte de cette extension de champ. Elle le fera lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

L'enquête concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/reunion, indicateurs Tourisme ;
- Legros F., « [La fréquentation touristique résiste au 1^{er} semestre 2014](#) », *Insee Flash Réunion* n° 7, septembre 2014 ;
- Legros F., « [Le Tourisme à La Réunion en 2013 - Une baisse de fréquentation liée à un marché métropolitain en berne](#) », *Insee Partenaires* n° 30, avril 2014 ;
- Legros F., « [La fréquentation hôtelière recule de 3,3 % en 2013](#) », *Informations Rapides Réunion* n° 295, février 2014.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Claire Grangé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2015

